



## **CCE AVRIL 2012**

### **Droit d'alerte MACIFILIA**

#### **Déclaration FO :**

Pour FO dans le contexte actuel, dont les salariés de MACIFILIA sont les victimes, la première obligation de la MACIF serait de proposer un emploi dans le groupe, ce qui n'est pas le cas, en effet comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, l'accord privilégie le départ.

Nous demandons que les salariés puissent bénéficier des termes de l'accord après leur transfert, ce ne sera qu'à ce moment-là que les salariés pourront réellement apprécier leur situation.

Pour notre organisation, la responsabilité de l'entreprise ne s'arrête pas au moment où le salarié s'oriente vers les différentes formules de départ.

C'est pourquoi les élus Force Ouvrière demandent :

- qu'un point soit mis régulièrement à l'ordre du jour du CCE, sur la situation des salariés qui ont été contraints au départ de l'entreprise.

- que dans tous les cas, pour les salariés qui n'auraient pas réussi dans leur nouvelle activité professionnelle, la MACIF s'engage à les reprendre dans un emploi en leur conservant leurs acquis et avantages.

### **Projet RGS (Rénovation Gamme Santé) avec mise en place d'un outil d'aide à la vente : avis du CCE**

#### **Déclaration FO :**

Pour FO sur le produit en soi, nous pensons ne pas avoir d'avis à donner, par contre sur l'utilisation de l'outil, nous constatons qu'il existe des possibilités de surveillance de l'activité des salariés, nous serons donc vigilant sur le fait que cet outil ne pourra pas être utilisé contre les salariés.

Nous ne voulons pas d'un outil d'aide à la vente qui génère une source de stress permanent, augmente les risques psychosociaux et peut générer des sanctions disciplinaires

Pour ces raisons l'élue Force Ouvrière émettra un avis défavorable.

### **Projet de délégation externe de la prise de rendez-vous des conseillers commerciaux des Espaces Entreprises pour les actions commerciales dédiées : avis du CCE**

#### **Déclaration FO :**

FO réitère son opposition à l'externalisation du travail et réclame des embauches en CDI sur les régions pour effectuer ces travaux.

Pour ces raisons l'élue FO émettra un avis défavorable.